

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Trusteam ROC FLEX
Nom de l'initiateur du produit : Auris Gestion (la « Société de Gestion »)
ISIN : FR0007018239
Site web : www.aurisgestion.com
Appelez le +33 (0)1 42 25 83 40 pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Auris Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Auris Gestion est agréée en France sous le numéro GP-04000069 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 24 octobre 2025.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

OPCVM sous forme de fonds commun de placement (FCP)

DURÉE

La durée du produit est de 99 ans à compter de sa constitution. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

OBJECTIFS

L'objectif de gestion est d'investir selon le process extra financier « ROC », parmi les sociétés les plus orientées Client au sein de l'univers d'investissement (approche en sélectivité) dans un cadre d'une gestion patrimoniale et sur une durée de placement de 3 ans. Il s'agit de surperformer son indicateur de référence financier (composé de l'Euro Stoxx50 dividendes nets réinvestis pour 25%, de l'Euro MTS 3-5 ans pour 50% et de l'ESTER capitalisé pour 25%), net de frais.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. Pour atteindre son objectif, la stratégie d'investissement du fonds a choisi :

1. Comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Le process ROC a comme objectif de mesurer l'orientation client des entreprises. Nous obtenons un score ROC qui nous permet de classer l'entreprise. Ce score est la combinaison de plusieurs scores : Un score « voix du client », qui découle de la première étape de notre process (mesure de la satisfaction client) et un score « stratégie du client », qui découle de la seconde étape du process (analyse de la stratégie client).

Ce critère fait le lien entre performances extra-financières et financières. En effet, un niveau de satisfaction élevé améliore les performances financières de l'entreprise (fidélisation, stabilité du cash-flow, « pricing power », diminution du coût d'acquisition de nouveaux clients). Mais l'entreprise doit, pour le maintenir, prendre en compte les attentes des parties prenantes en termes ESG afin de construire dans le temps une relation de confiance avec les clients.

La performance ESG est principalement mesurée, ex ante, par le taux de satisfaction client (impact Social). Cette approche extra-financière prend en compte les controverses et leur suivi le long de la période de détention du titre.

L'engagement de prise en compte des critères extra financiers est en "sélectivité" par rapport à l'univers d'investissement et porte sur une réduction d'au minimum 20% de l'univers d'investissement.

Les dettes d'états ou assimilées et du secteur public ne sont pas concernées par l'analyse extra-financière.

Les principales limites méthodologiques de cette approche extra-financière sont présentées dans le prospectus. Elles portent notamment sur la disponibilité et la fiabilité des données recueillies.

Puis sélectionne, dans un cadre discrétionnaire, des actifs actions et de taux en fonction de leur couple rendement / risque en prenant en compte des risques financiers (robustesse financière, valorisation, sensibilité à des facteurs externes ..).

Le fonds est exposé :

Entre 30% et 100% de l'actif net aux obligations et instruments du marché monétaire par le biais de titres vifs, OPC, instruments financiers à terme et titres intégrant des dérivés. Les titres intégrant des dérivés seront limités à 15% de l'actif net.

Les émetteurs sont issus des pays de l'OCDE/UE. Les émissions sont libellées en euro, dollar, livre sterling, en couronne norvégienne et suédoise (obligations et instruments du marché monétaire) et libellés uniquement en euro pour les obligations convertibles. Le fonds peut investir en titres de dettes subordonnées y compris des obligations perpétuelles.

Dans la limite de 30% de l'actif net, le fonds pourra également sélectionner des instruments de taux, dont des convertibles classés en titres spéculatifs. Les émetteurs ou l'entreprise sous-jacente seront obligatoirement notés selon le process de la Société de gestion. Le fonds s'interdit d'investir dans les obligations convertibles contingentes.

Entre 0% et 50% de l'actif net aux actions émises dans les pays de l'OCDE/Union européenne, du Royaume Uni, de la Suisse, de la Norvège et des Etats-Unis sur toutes tailles de capitalisations et sans distinction de secteurs d'activité. L'exposition actions est flexible. Les entreprises sélectionnées seront sélectionnés selon l'approche extra-financière « Satisfaction Client » (Process ROC) mentionnée précédemment. Des Stratégies d'options sur actions et/ou sur indices (DJ Eurostoxx50, Standard and Poors) peuvent compléter afin de couvrir et/ou exposer le fonds au risque actions. Il s'agit d'actions des pays de l'OCDE/Union européenne, du Royaume Uni, de la Suisse, de la Norvège et des Etats-Unis sur toutes tailles de capitalisations et sans distinction de secteurs d'activité.

Le fonds peut être investi jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPC de toutes classifications sans effet de levier. Ces OPC intégreront une démarche ESG (Approche engageante et significative, ou approche contributive), ou seront labellisés ISR. L'exposition sur les pays émergents, via des OPC actions ou taux, sera limitée à 10% de l'actif net.

Le fonds peut intervenir sur des instruments à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré afin de couvrir et/ou exposer le fonds contre les risques actions, taux, crédit et devises dans la limite de l'exposition actions (max 50%), taux (sensibilité du fonds au marché de taux comprise entre -2 et 6) et devises (max 20%). En cas d'anticipations défavorables de la part de la Société de Gestion, le portefeuille pourra être investi sur des OPCVM monétaires dans la limite de 10% et instruments du marché monétaire jusqu'à 100% de l'actif net.

L'exposition du fonds au risque de change est limitée à 20% de l'actif net.

Le fonds s'engage à respecter le règlement (UE) 2019/2088 concernant les informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR") en conformité avec les dispositions de l'article 8. Ce fonds dispose du label ISR.

La société de gestion ne dépend pas de manière exclusive et systématique des notations des agences de notation mais procède à sa propre analyse de la qualité de crédit des titres entrant en portefeuille.

Affectation des revenus : Capitalisation.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce fonds s'adresse aux investisseurs personnes physiques et morales, qui souhaitent une gestion patrimoniale de leur portefeuille et recherchent une optimisation du potentiel de placement en investissant sur les marchés obligataires, monétaires et actions.

Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance à minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.

Dans le cadre de la réglementation FATCA, ce fonds s'adresse aux investisseurs mentionnés ci-dessus à l'exception des "US persons" qui ne sont pas autorisées à souscrire dans ce fonds. En effet les parts de ce fonds n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Par ailleurs, les parts de ce fonds ne peuvent pas être offertes ou vendues directement ou indirectement aux « US persons » et/ou à toutes entités détenues par une ou plusieurs « US persons » telles que définies par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ».

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque. Il présentera également les risques potentiels.

AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Crédit Industriel et Commercial (CIC).

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la Société de Gestion Auris Gestion, 153 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, par email contact@aurisgestion.com ou sur le site internet www.aurisgestion.com.

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.aurisgestion.com/fonds.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		3 ans EUR 10 000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 7 310 -26.9%	EUR 7 310 -9.9%
Défavorable¹	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 8 690 -13.1%	EUR 8 790 -4.2%
Intermédiaire²	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10 240 2.4%	EUR 10 500 1.6%
Favorable³	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 12 020 20.2%	EUR 12 420 7.5%

¹ Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre mars 2017 et mars 2020.

² Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre janvier 2018 et janvier 2021.

³ Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2022 et septembre 2025.

Que se passe-t-il si Auris Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis.

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	EUR 290	EUR 712
Incidence des coûts annuels (*)	2.9%	2.2%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.8% avant déduction des coûts et de 1.6% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 1.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à EUR 100
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.45% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation à la date de création du produit.	EUR 145
Coûts de transaction	0.45% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 45
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission de performance ne s'applique à ce produit.	N/A

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 années.

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré à l'exception des jours fériés légaux français, avant 12h es sont exécutés sur la base liquidative du jour. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré à la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en règlement. Dans le cas où le jour de centralisation est un jour férié en France ou un jour de fermeture de bourse, la centralisation s'effectue le jour ouvré suivant.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du produit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès du produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

AURIS GESTION, 153 boulevard Haussmann, 75008 PARIS
Site web: www.aurisgestion.com
contact@aurisgestion.com

Ou en cas de désaccord persistant, le client pourra prendre contact avec le médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 02. Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur www.amf-france.org rubrique « Médiateur ».

Autres informations pertinentes

Il n'y a pas suffisamment de données pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs. Les scénarios de performance précédents sont disponibles sur le site Internet www.aurisgestion.com.

D'autres documents d'information du produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la Société de Gestion Auris Gestion, 153 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, par email contact@aurisgestion.com ou sur le site internet www.aurisgestion.com.

Les détails de la politique de rémunération de la Société de Gestion sont disponibles sur le site internet www.aurisgestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du produit ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.